

Fourniture et livraison de repas en liaison froide.

> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <

Avis N°: AO-1519-0565	Mise en ligne : 27/04/2015	
58	CERCY LA TOUR	Source : BOAMP > 90 KEuros
Client : Maison de Retraite Morlon		Services
Appel d'offres ouvert	Marché > 90 000 euros	Date limite de réponse : 09/06/2015

Département(s) de publication : 58
Annonce No 15-58846
I.II.III.IV.VI.
Avis de marché
Services
Directive 2004/18/CE.

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

EHPAD CHATEAU MORLON, 86 route de chatillon, Contact : ruelle florence, à l'attention de ruelle Florence, F-58340 Cercy-la-Tour. Tél. (+33) 3 86 50 59 44. E-mail : chateau-morlon@orange.fr. Fax (+33) 3 86 50 26 23.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

EHPAD CHATEAU MORLON, 86 route de châtilon, Contact : administration, à l'attention de m le directeur, F-58340 Cercy-la-Tour. Tél. (+33) 3 86 50 59 44. E-mail : chateau-morlon@orange.fr. Fax (+33) 3 86 50 26 23.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

EHPAD CHATEAU MORLON, 86 route de châtilon, Contact : adminisitation, à l'attention de m le directeur, F-58340 Cercy-la-Tour. Tél. (+33) 3 86 50 59 44. E-mail : chateau-morlon@orange.fr. Fax (+33) 3 86 50 26 23.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

EHPAD CHATEAU MORLON, 86 route de châtilon, Contact : administration, à l'attention de m le directeur, F-58340 Cercy-la-Tour. Tél. (+33) 3 86 50 59 44. E-mail : chateau-morlon@orange.fr. Fax (+33) 3 86 50 26 23.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Organisme de droit public.

I.3) Activité principale :

Santé.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

fourniture et livraison de repas en liaison froide.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : no17 Services d'hôtellerie et de restauration.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : 86 route de chatillon, 58340 Cercy-la-Tour.

Code NUTS .

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
fourniture et livraison de repas en liaison froide.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

15894220.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

12 mois.

II.2.2) Informations sur les options :

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui. Nombre de reconductions éventuelles : 2.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

III.2.2) Capacité économique et financière :

III.2.3) Capacité technique :

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix. Pondération : 50.

2. valeur technique. Pondération : 50.

IV.2.2) Enchère électronique :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

9 juin 2015 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22 avril 2015.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

22 avril 2015.